

DEPARTEMENT DU CALVADOS

MAIRIE DE CLECY

14570 CLECY

☎ : 02.31.69.71.47.

📠 : 02.31.69.96.70.

**CERTIFICAT
ADMINISTRATIF**

Je soussigné, Raymond CARVILLE, Maire de Clécy, autorise le centre de vacances
« **Village du Viaduc** » à poursuivre son exploitation jusqu'au 10 Novembre 2023.

Il est stipulé que l'intéressé devra toujours :

- a/ Respecter scrupuleusement l'ensemble des textes en vigueur applicables aux Etablissements recevant du public (E.R.P.)
- b/ Accepter à tout moment les visites de sécurité
- c/ Pouvoir à tout moment présenter une attestation émanant d'une compagnie d'Assurances notoirement solvables au titre des responsabilités de l'intéressé vis-à-vis du public accueilli, ainsi que la preuve du paiement de la prime d'assurance.
- d/ Exécuter à chaque fois que nécessaire et sans attendre tous entretiens ou travaux lui permettant d'être toujours en règle vis-à-vis des législations ou réglementations applicables.

En foi de quoi, nous avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en Mairie, le 06 Septembre 2023

Le Maire,

Raymond CARVILLE